

Franklin Global Sukuk Fund

Catégorie N (acc) USD • ISIN LU2088690602 • Un compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

La principale caractéristique d'un fonds compatible avec la Charia est sa conformité aux préceptes de la Charia basés sur les principes de la finance islamique. Un fonds conforme à la Charia est tenu de nommer un conseil de surveillance de la Charia qui veille de manière indépendante à ce que le fonds respecte également les lignes directrices de la Charia dans la gestion de tous ses actifs.

Franklin Global Sukuk Fund (le « Fonds ») vise à maximiser le rendement total de ses placements en augmentant la valeur de ceux-ci et en générant des revenus à moyen et à long terme de titres conformes à la Charia.

Le Fonds poursuit une stratégie d'investissement gérée activement et investit principalement dans :

- des titres de créance conformes à la Charia, y compris les Sukuk de toute qualité (dont des titres de qualité inférieure tels que les titres de type non-investment grade) et de toute échéance, émis par des gouvernements, des entités gouvernementales et des sociétés situées sur des marchés développés et émergents
- Des instruments à court terme conformes à la Charia (jusqu'à 40% de l'actif net du Fonds)

Dans une moindre mesure, le Fonds peut investir dans :

- des produits structurés, des titres adossés à des actifs et des produits dérivés dans le respect des directives de la Charia
- des titres en défaut (limités à 10% des actifs)

L'équipe d'investissement applique un processus de placement qui repose principalement sur une recherche fondamentale approfondie en matière de

crédit, y compris une analyse économique, analyse par pays et par titre qui inclut une analyse détaillée des risques, des visites d'entreprises et des modèles propriétaires d'actions et de crédit. Dans ses efforts de recherche, l'équipe d'investissement, qui est située dans la région du Moyen-Orient, a également recours au soutien à la recherche de la gestion d'actifs locaux en Malaisie et à la présence mondiale du Fixed Income Group de Franklin Templeton. Le Fonds peut distribuer des revenus bruts de frais. Bien que cela puisse permettre de distribuer plus de revenus, cela peut également avoir pour effet de réduire le capital.

L'indice de référence du Fonds est le Dow Jones Sukuk Index. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du Fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du Fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le Fonds peut s'écarter de l'indice de référence. Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

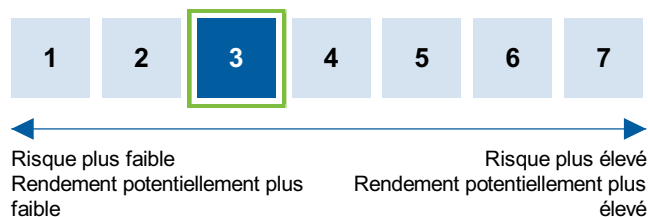
Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les Objectifs et la Politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds.

Termes à comprendre

Produits structurés : produits financiers dont la valeur est généralement liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents, le plus souvent créés pour satisfaire un besoin qui ne peut pas être satisfait par le seul investissement dans des instruments financiers standard disponibles sur le marché.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette catégorie d'actions en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance conformes à la Charia, y compris des Sukuk et des instruments à court terme de toute qualité émis par des entités situées sur des marchés développés et émergents. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de leurs cours, généralement dues à l'offre et à la demande de financement ou à d'autres facteurs de marché ou à des mouvements du marché des Sukuk. De ce fait, la performance du Fonds peut fluctuer modérément dans le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Risque des marchés émergents : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins

développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque des instruments financiers dérivés : le risque de perte afférent à un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques de liquidité, de crédit et de contrepartie supplémentaires.

Risque de contrepartie : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque de liquidité : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Risque lié aux sukuk : Risque de perte inhérent aux sukuk, dont la valeur peut fluctuer en fonction de l'impact de facteurs macroéconomiques sur l'offre et la demande de financement ou de la volonté ou la capacité de la contrepartie (émetteur souverain, quasi souverain ou privé) de remplir ses obligations de paiement conformément aux termes du sukuk.

Risque lié à la conformité à la Charia : le risque que le fait de ne pouvoir investir que dans des titres conformes à la Charia désavantage le Fonds par rapport à d'autres fonds non soumis à cette restriction. Les rendements servis aux actionnaires peuvent en outre être réduits du fait des paiements effectués au profit d'organismes de bienfaisance conformes à la Charia afin de « purifier » les dividendes.

Pour une description complète sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Non applicable
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i>	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,88%
-----------------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

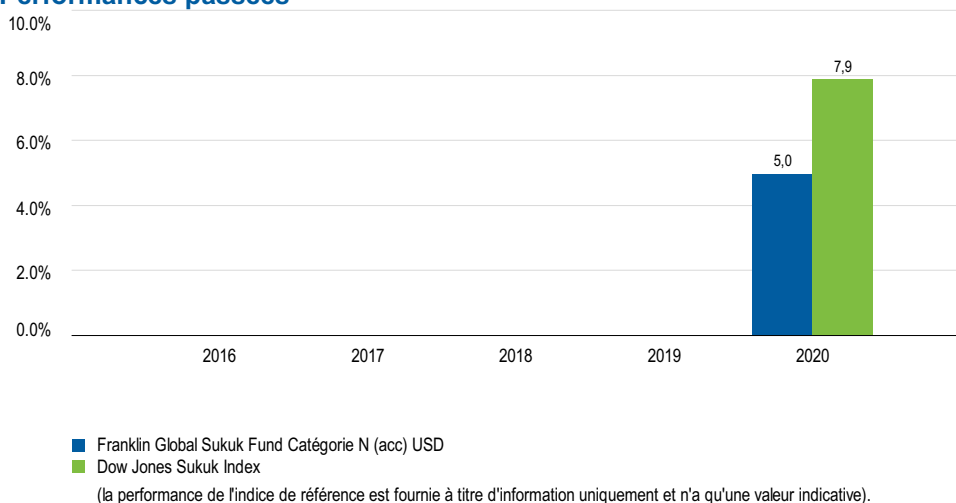
Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible d'en payer moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué constitue une estimation des frais. Nous avons utilisé des estimations, car les chiffres antérieurs ne sont plus fiables, étant donné la modification récente de la structure de charges du Fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Catégories de parts » du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds, ainsi qu'à l'annexe F de celui-ci.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la catégorie d'actions en question.
- Le Fonds a été lancé en 2012 et la catégorie d'actions actuelle le 06.12.2019.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Shariah Funds est HSBC Continental Europe, Luxembourg.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Shariah Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftdocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Shariah Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Shariah Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.